

PROGRAMME FORMATION

DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF

SPORTS ÉQUESTRES

SUPPORT: CSO

Le CEFTER PACA développe le DEJEPS spécialité « Perfectionnement sportif » mention sports équestres avec le support CSO

Les prérogatives de ce diplôme permettent d'entraîner dans la discipline considérée jusqu'au niveau Amateur Elite, vous pouvez poursuivre vers un diplôme DESJEPS Equitation, diplôme de directeur, d'entraînement sportif au niveau Pro.



CEFTER-PACA
05110 Barillonnette
TEL 04-92-54-24-62
www.cefter-paca.fr
Cefte.paca@gmail.com

- ✓ **Les Résultats 2025**
Taux de présentations à l'examen : 100%
Taux de réussite au diplôme : 100 % de diplômés
- ✓ **Que sont devenus les stagiaires à la sortie de leur formation en 2025 ?**
En emploi dans le milieu Equestre 100%

Diplôme du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques Nommé : Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport DEJEPS Spécialité « perfectionnement sportif » Mention «sports équestres » RNCP39573-
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2029

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS DE LA FORMATION

Public visé :

- ✓ **Cavaliers expérimentés** dans la discipline équestre, souhaitant se professionnaliser
- ✓ Les **exploitants de structures équestres** sans qualification autorisant l'animation, l'enseignement et l'entraînement de la discipline (article L363-1 du code de l'Education)
- ✓ **Les jeunes enseignants diplômés** en recherche de perfectionnement et de requalification dans les disciplines équestres

Tous ayant eu des résultats du niveau amateur dans la discipline considérée

Autres pré-requis :

- ✓ Certificat médical (-3mois) mentionnant « apte à la pratique et à l'enseignement du sport équestre »
- ✓ Attestation du diplôme de 1er secours
- ✓ Avoir 18 ans
- ✓ Attestation licence FFE

Pré-requis sportifs :

- ✓ Etre cavalier en niveau Amateur 1 ou 2 minimum
- ✓ Test d'entrée (VETP) pour accéder à la formation composé de 2 épreuves :

TEST TECHNIQUE
Test A1 : Test technique de dressage de niveau « Amateur 3 grand prix » ;
Test A2 : Test technique de CSO de niveau « Amateur 2 » (1 m 05 à 1 m 10).
TEST PEDAGOGIQUE
Préparer et conduire une séance de perfectionnement de travail sur le plat de 30 mn avec 2 cavaliers galop 5 + entretien

Vous êtes dispensé(e) du test pédagogique si : Vous avez un diplôme d'enseignement (BEES1, BPJEPS, AE, CQP)

Vous êtes dispensé(e) du test technique si : Vous avez des classements au niveau Amateur en CSO (*Se référer aux tableaux des dispenses fin du dossier*)

➔ **Contactez la FFE pour recevoir l'attestation de performances !**

Vous devez malgré tout passer un test de sélection au CEFTER écrit et technique.

> LES COMPÉTENCES DU DIPLÔME :

- ✓ **Entraîner** dans la discipline considérée **jusqu'au niveau Amateur Elite.**
- ✓ Cette formation comporte également l'acquisition des **compétences d'agent de développement** à travers la méthodologie de projet indispensable à un cadre dans une structure équestre

Vous êtes jeune cavalier sortant d'un cursus scolaire, cette formation débouchera sur un **diplôme de niveau 5** (BTS), vous permettant, grâce à vos compétences initiales de pratiquant, d'accéder à l'emploi 13 mois après vos études.

> DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Sites de formation :

- Carnoux en Provence
- Fuveau

Organisation des regroupements avec les formateurs :

Vous serez regroupés avec votre (vos) cheval(ux) personnel(s) dans un lieu central **pendant deux journées pleines (lundi et mardi) au rythme de 6 fois par mois** (incluant les passages de certification).

Durée de la formation

Formation de 13 mois

Soit 700h de formation ; 525h en centre de formation et 175h de travaux dirigés

Cela correspond à seulement **6 jours / mois** de formation, complétés par 600h en entreprise au minima.

Prochaine Formation :

Test d'entrée : novembre 2026
Stage Préformation : octobre 2026
Dates formation :
30 novembre 2026 – 30 décembre 2027

Lieux de Stage :

En fonction de vos acquis, vous devez trouver une entreprise avec un pôle compétition en niveau Amateur et une entreprise type « centre équestre » pour encadrer sur des séances d'enseignement. L'organisation se fera en fonction des entreprises et de votre disponibilité.

Valeurs et principes de formation du CEFTER :

Nous prenons en compte les **contraintes de temps et financières** que la formation engendre en **limitant au maximum les déplacements** des stagiaires et de leurs chevaux. Nous optimisons aussi la qualité des temps de regroupement en présence des formateurs.

Cela passe par :

- Une **coordination pédagogique** rigoureuse des contenus de formation
- Un **travail d'anticipation des interventions** par une exploration des contenus avant chaque intervention par le formateur
- La mise en place d'une **plateforme de formation** permettant une communication permanente et à distance avec les formateurs

En résumé : un travail personnel et à distance (cours en ligne, documents partagés, devoirs et corrigés, recherches internet ...)

> CONTENU DE LA FORMATION :

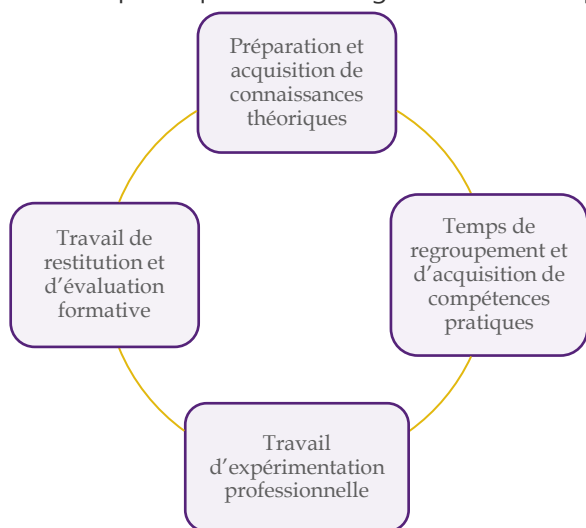
- Une formation active, pratique et professionnelle
- Un développement de compétences professionnelles réelles.
- Un accompagnement permanent des stagiaires par les formateurs et les tuteurs.

- **La formation est découpée en 4 Unités capitalisables (UC) :**

UC 1	Compétences de conception d'un projet d'action
UC 2	Compétences de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
UC 3	Enseignement du perfectionnement équestre et entraînement des couples cavaliers chevaux dans la discipline considérée.
UC 4	Développement des compétences techniques et pratiques personnelles et à celles « d'homme de cheval »

Distribution des contenus et développement des compétences :

Chaque acquisition est organisée en 4 temps distincts et complémentaires associés :



- Un temps par l'intermédiaire de la plateforme de formation à distance de **lecture et d'appropriation de connaissances de base** en lien avec le contenu de formation clairement identifié.
- Un temps de **confrontation avec ou sans cheval avec le ou les formateurs** lors des regroupements bi-mensuels.
- Un temps d'expérimentation de ces contenus pendant la **mise en situation professionnelle** dans le centre équestre du stagiaire en collaboration avec son tuteur.
- Un temps de **production commandée** par le ou les formateurs transmise et corrigée sur la plateforme de

formation à distance.

> OBTENTION DU DIPLOME :

Validation des unités certificatives :

UC	OBJET	EPREUVES
UC1	Projet de perfectionnement sportif	- Rédaction d'un dossier de 20 pages (hors annexes), analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement, assortie de son évaluation.
UC2	184h	- Soutenance orale d'une durée de 20 minutes au maximum - Entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
UC3 - A	Conduite d'une séance d'apprentissage 77h	Conduite d'une séance – 30min maximum : - Thème, niveau et public précisés au candidat par les évaluateurs dans la discipline choisie par le candidat ; - 4 cavaliers au moins, de niveau ≤ Galop 4 Entretien de 15 min maximum
UC3 - B	Conduite d'une séance d'optimisation 341h	Conduite de la séance, dans la discipline choisie par le candidat - Observation d'un couple de niveau Amateur ou équivalent (10 min maximum) - Présentation par le candidat de son diagnostic et formulation des objectifs de séance - 5 min - Conduite de séance d'optimisation – 30 min maximum Entretien de 15 min maximum
UC4	Démonstration technique commentée 98h	Réalisation de la démonstration technique, dans la discipline choisie par le candidat - Exposé par le candidat des difficultés techniques présentées (proposition complétée le cas échéant par les évaluateurs) – 5 mn maximum - Présentation des difficultés techniques de niveau Amateur 2 minimum – 10 mn maximum - Analyse de la prestation et formulation d'objectifs de travail – 5 mn maximum - Réalisation de la séance de travail commenté – 20 mn maximum - Entretien de 15 mn maximum.

• Equivalences possibles :

Certaines qualifications, associées ou non à des résultats en compétition, donnent des équivalences d'UC du DEJEPS voir les tableaux des équivalences à la fin du document.

Périodes en entreprise : (la formation n'est pas sous contrat d'apprentissage)

Les périodes en entreprise sont **de 600h au minima à 840h maxi** en fonction de l'expérience du candidat et du positionnement de départ, elles se réalisent sur le principe de **6 à 9 jours par mois sur les 13 mois**, parfois sur des lieux différents en fonction du planning d'entraînement et des lieux de concours.

La convention de stage fixera la durée et les modalités de l'alternance du parcours de formation en entreprise.

ENTREPRISES	TUTEURS
Pôle enseignement Nombre d'heures minimum : 210h soit 30 jours - L'entreprise est tenue de pratiquer les activités équestres prévues par le référentiel UC3 A et de posséder les infrastructures adaptées à la profession - L'entreprise mettra à sa disposition la cavalerie (chevaux et poneys) et le public qui permettront d'obtenir les compétences prévues dans la fiche d'activités.	Critères de choix des tuteurs Le tuteur doit justifier de sa capacité professionnelle (diplôme niveau IV mini + 5 ans d'expérience dans le métier) L'entreprise doit être affiliée à la FFE Le centre équestre doit avoir des pratiquants de niveau au moins Galop 4
Pôle entraînement Nombre d'heures minimum : 390h soit 56 jours Critère de choix : - Impliquées dans la compétition en CSO, CCE, TREC niveau Amateur obligatoirement, mais impliquées en Club aussi éventuellement - Avoir de l'expérience dans la conduite de l'entraînement - Conduite de cycle et progression - Présence de calendrier de compétition	Rôle du tuteur Le tuteur devra : - Justifier de sa capacité professionnelle (diplôme niveau IV mini + 5 ans d'expérience dans le métier) - Mettre à disposition les éléments pour conduire des tâches qui visent à l'initiation et l'enseignement équestre - Assister aux séances pédagogiques en vérifiant (contenu, aménagement, sécurité) - Assister à des séances d'entraînement et apporter une remédiation - Assister à une séance de « coaching » en compétition - Vérifier la progression des cavaliers - Aider à la planification de la saison de concours en fonction du calendrier, et à la mise en place des cycles - Vérifier la mise en pratique de la méthodologie de l'entraînement - Suivi sur les terrains de concours : avant le concours le stagiaire communiquera la liste des concurrents, puis les résultats et un débriefing sera prévu avec le tuteur et le formateur. <i>Possibilité pour le formateur de se rendre sur les compétitions (principalement pour les stagiaires non professionnels)</i>

> L'ÉQUIPE DE FORMATEURS

Florence DELPRAT

Coordnatrice de la formation
Formatrice UC1 et UC2
Préparation physique du cavalier

Licence professionnelle en
Gestion des ressources humaines option Formateur d'adultes

BTS productions animales

Arnaud CHIAVASSA

Intervenant UC3 et UC4 en
CSO du DEJEPS

BEES 1 d'équitation
Entraîneur de CSO
Compétiteur International CSO

Helene DELAGE

Intervenant UC1 et UC2

DEJEPS Sports équestres
Entraîneur de haut niveau en CSO
Spécialiste Biomécanique du cheval

Yves DE LA CROIX

Intervenant UC3 et UC4 en CSO
du DEJEPS

BEES 2 d'équitation
Entraîneur de CSO

Préparation Mentale
Helene MIMENZA Coach

Physiologie du cheval
Helene DELAGE

> COUT DE LA FORMATION ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

→ Tarif 2026 :

- ✓ Le coût de la formation est de 13€,00/h pour le parcours complet ; sans les équivalences.
- ✓ Avec 10% d'apport après le test d'entrée, le reste payable tous les mois avec les chèques parvenus en début de formation.
- ✓ Le test d'entrée a un coût de 85€/épreuve.
- ✓ La formation préparatoire aux tests d'entrée : 28h00 entre sept 2026 - oct 2026 13,00€/hNDT.

→Financements :

- **En contrat d'Apprentissage** Si vous signez un contrat d'apprentissage, votre rémunération en fonction de votre âge. Le CFA Futurosud gère le contrat d'apprentissage

<https://www.futurosud.org>

▪ **La formation DEJEPS Sports équestres est éligible au CPF**

▪ **Demandeur d'emploi** : vous devez vous inscrire à Pôle Emploi et demander à rencontrer un Conseiller. Vous pouvez mobiliser votre compte CPF.

▪ **Pour les jeunes de moins de 26 ans** : rencontrez votre mission locale, ils peuvent vous aider à trouver un financement.

▪ **Les Salariés:**

Vous devez informer votre employeur de votre projet et solliciter l'organisme auquel il cote au titre de la formation professionnelle. Plusieurs dispositifs de financement sont possibles :

- Le CPF (à l'initiative du salarié) : tout salarié détient un compte personnel de formation géré par la Caisse des dépôts et consignation.
- Le CPF de transition (à l'initiative du salarié) : permettre à tout salarié de changer de profession.
- Le dispositif ProA : permettre au salarié de changer de métier ou de profession, ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle. Le niveau de qualification visé doit être supérieur ou identique à celui détenu par le salarié.
- L'accompagnement à l'effort de formation : pour les entreprises de moins de 50 salariés.

▪ **Dirigeant et Travailleur indépendant :**

Vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotez au titre de la formation professionnelle (en général il s'agit du VIVEA ou autre FIFPL ou FAFCEA).

▪ **Personne en situation de handicap :**

Prenez contact d'une part, avec l'AGEFIPH (attention : co-financement obligatoire) et d'autre part avec le Cap Emploi et/ou avec votre assistante sociale si vous êtes déjà pris en charge.

▪ **Financement personnel, nous contacter.**

Un devis personnalisé vous sera réalisé. La Formation est à 13,00€ de l'heure NDT

L'équipe du CEFTER est à votre disposition pour vous accompagner dans les recherches de financement .

> CAHIER DES CHARGES DU STAGIAIRE

Les ressources à mobiliser pour pouvoir suivre efficacement cette formation sont :

- ✓ Etre en réel exercice professionnel dans une structure équestre identifiée et possédant un département compétition au niveau au moins Amateur 2 dans la discipline considérée.
- ✓ Avoir à sa disposition pour la formation et pour la pratique de la compétition au moins un cheval au niveau amateur 1.
- ✓ Avoir un moyen de transport pour chevaux mobilisable pour les regroupements et pour les participations aux compétitions pendant l'ensemble de la formation.
- ✓ Mobiliser les ressources financières nécessaires pour faire face à tout ou partie des coûts de formation et des déplacements et hébergements nécessaires.
- ✓ Avoir à sa disposition un ordinateur performant et une connexion internet fiable
- ✓ Dégager du temps nécessaire pour :
- ✓ Etudier sur la plateforme à son domicile les cours proposés en amont de leurs interventions par les formateurs.
- ✓ Etre parfaitement disponible pour suivre dans l'intégralité des regroupements de 2 jours.
- ✓ Pouvoir, dans son centre équestre, mettre en pratique les acquisitions développées pendant la formation.
- ✓ Produire en temps et en heure les documents demandés par les formateurs et pour les certifications.

Il est donc clair que cette formation demande au stagiaire une disponibilité importante, un engagement permanent et une motivation réelle à se former au-delà du simple objectif du diplôme.

La fiabilité des engagements et l'assiduité sont deux qualités requises qui garantiront la réussite du stagiaire.

CONTACT : CEFTER-PACA Florence DELPRATou Anne marie GAUTIER

- 04.92.54.24.62 ou cefter.paca@gmail.com

www.Cefter-paca.fr

ou la page Facebook du cefter-paca

DISPENCES ET EQUIVALENCES DU DEJEPS sports équestres

ANNEXE III-B :

Candidat titulaire d'un diplôme d'Etat ou d'un titre à finalité professionnelle (TFP) de niveau IV **permettant l'enseignement** des activités équestres contre rémunération en autonomie au sens de l'article L. 212-1 du code du sport ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) Enseignant Animateur d'Equitation **ET** qui justifie de résultats sportifs attestés par le directeur technique national de l'équitation sur la base des normes techniques des règlements FFE au 01/09/2018.

	Vous avez obtenu	Equivalences dans le DEJEPS « sports équestres »							UC4
		EPE F (1) Test tech- nique	EPEF (1) Test pedag- ogies	EPMSP (2)	UC 1	UC 2	UC 3		
							Dispense « CS initiation » (3)	Dispense « CS opti- misation » (4)	
CSO	5 classements dans le premier quart en « Amateur 2 Grand Prix » minimum ou équivalent hors épreuve type spéciale en CSO	X	X	X			X		
	5 classements dans le premier quart en « Amateur 1 Grand Prix » ou en « Pro 3 » minimum ou équivalent hors épreuve type spéciale en CSO	X	X	X			X		X

ANNEXE III-C :

Candidat non titulaire d'une qualification permettant l'enseignement des activités équestres contre rémunération en autonomie au sens de l'article L. 212-1 du code du sport ;

Et, qui justifie de résultats sportifs attestés par le directeur technique national de l'équitation sur la base des normes techniques des règlements FFE au 01/09/2018

Vous avez obtenu	Equivalences dans le DEJEPS « sports équestres »							
	EPEF Test technique	EPEF Test pédagogique	EPMSP (2)	U C 1	UC 2	UC 3		UC4
						Dispense « CS initiation»	Dispense « CS optimisation »	
CSO 5 classements dans le premier quart en « Amateur 1 Grand Prix » minimum ou équivalent hors épreuve type spéciale en CSO	X							
5 classements dans le premier quart en « Amateur Elite Grand Prix » minimum ou équivalent hors épreuve type spéciale en CSO	X							X

CEFTER-PACA N° de déclaration : 93050019605 - SIRET 43465897700013

INSCRIPTIONS

Dates de la formation DEJEPS en 2026 :
30 novembre 2026 – 30 décembre 2027

✓ **Date d'information individuelle: sur RDV**

Contactez nous

✓ **Stage préparatoire aux Tests entrée**

Sept- Octobre 2026

✓ **Date du Test entrée (TEP):**

2 dates examens ; novembre 2026

Coût : 85€ avec son cheval

Si vous êtes intéressé.e par cette formation, nous vous demandons de remplir la fiche de pré-inscription et de nous la renvoyer impérativement.

Nos contacts : CEFTER-PACA

Florence DELPRAT

Anne Marie GAUTIER

04.92.54.24.62

Cefter.paca@gmail.com

www.cefter-paca.fr

CEFTER-PACA
05110 Barcillonnette
TEL 04-92-54-24-62
cefter.paca@gmail.com
www.cefter-paca.fr

FICHE D'INSCRIPTION

DEJEPS Perfectionnement Sportif / Sports Equestres

Je désire m'inscrire au DEJEPS Perfectionnement Sportif support : CSO

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

lieu et département de naissance :

Adresse actuelle :

Tel (obligatoire) :

E-mail (obligatoire) :

Situation de famille :

STATUT actuel :

N° France Travail :

Organisme de prise en charge de la formation :

Diplômes obtenus scolaires et sportifs :

Numéro de Sécurité Sociale :

Quel est votre niveau équestre ?

Avez-vous participé à des concours ? Précisez vos classements

Avez-vous votre cheval personnel ?

Avez-vous un deuxième cheval (club ou JC) ?

Nom du tuteur possible et lieu de stage :

Connaissez-vous déjà votre entreprise pour signer votre contrat d'apprentissage ?

Nom

Prénom

Adresse :

Numéro de téléphone

Adresse mail :

Avez-vous un moyen de transport ? oui- non

-Avez-vous un ordinateur ? oui -non

Pièces à joindre :

- ☐ Copie de la carte d'identité.
- ☐ Copie des diplômes.
- ☐ **Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme**
- ☐ Certificat médical (- 3mois) mentionnant « apte à la pratique et à l'enseignement du sport équestre ».
- ☐ Attestation licence FFE.
- ☐ Résultat et classement (attestation de performances de la FFE si équivalences) renseignement service Formation de la FFE
- ☐ Attestation du TEST entrée si acquisition
- ☐ Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE-INSCRIPTION